

SYSTÈME DES ÉTUDES

L'USJ adopte le **système européen de transfert et d'accumulation de crédits** (ECTS). C'est un système international et flexible qui facilite à l'étudiant le choix du nombre de crédits, tout en respectant un maximum et un minimum de ces crédits par semestre. À l'USJ, un an d'études (deux semestres) équivaut à 60 crédits (ECTS) pour un programme à plein temps. L'étudiant obtient son diplôme quand il valide le nombre de crédits nécessaire :

- Premier cycle (Licence) : 180 à 240 crédits.
- Second cycle (Master) : 90 à 120 crédits.
- Troisième cycle (Doctorat) : 180 crédits.

Ce sont des crédits totalement capitalisables. C'est-à-dire que l'étudiant peut **accumuler et transférer ses crédits validés à l'USJ** vers toute université ou tout établissement adoptant le même système ECTS pour effectuer des semestres d'échange, pour poursuivre son programme ou pour effectuer un nouveau programme.